

Formation continue : Guide d'appel à projets

Date limite : 28 novembre 2023

1. Informations générales

Faisant partie de la mission principale de l'EPFL, la formation continue est une tâche de plus en plus critique pour la Suisse et le monde, et une grande opportunité pour le personnel enseignant de créer des liens directs avec l'industrie et de développer des flux de revenus supplémentaires pour leurs laboratoires.

2. Mission de l'appel

La bourse de formation continue de l'EPFL vise à stimuler la création de nouvelles formations par des professeurs de l'EPFL et des membres permanents du personnel académique, qui souhaitent relever un défi sociétal ou économique en fournissant aux professionnels des compétences avancées dans le domaine de la science et de la technologie. Les candidats sont invités à dépasser les frontières et à imaginer des programmes de formation continue originaux en rapport avec l'expertise de l'EPFL et susceptibles de répondre à des problèmes sociétaux particuliers et aux besoins du marché. La subvention devrait aider les laboratoires, les chaires, les centres, les sections, les écoles et d'autres unités à explorer et à concevoir des didacticiels et des modules de formation ayant un réel impact sociétal. Il n'y a pas de restrictions sur les domaines d'application de la recherche tant que le programme de formation et d'éducation est basé sur ou lié à l'expertise de l'EPFL.

3. Règles et conditions d'éligibilité

- Seuls les professeurs, MER et scientifiques seniors de l'EPFL sont éligibles pour agir en tant que responsables de formations. Les Emeriti/ae et les chargés de cours de l'EPFL peuvent également soumettre leurs projets s'ils ont un Course Leader éligible identifié.
- Les centres sont particulièrement invités à participer à l'appel.
- Les projets provenant des campus associés sont les bienvenues. L'Extension School interagira avec les campus associés de l'EPFL par l'intermédiaire des contacts de la faculté concernés pour la formation continue, afin d'assurer la coordination et le soutien potentiel des initiatives.
- Les alumni sont invités à proposer des idées et des suggestions de formation continue, et à les soumettre à un professeur/ MER/ scientifique senior de l'EPFL pour répondre à l'appel.
- Le soutien du doyen de l'école/du collège ou de l'AVP-Centers & Platforms serait bénéfique.
- Le/la responsable de la formation est invité à inclure un ou plusieurs codemandeurs, au sein ou en dehors de l'EPFL. Ceci n'est pas obligatoire.
- Le financement de démarrage ne peut être utilisé que pour le développement et la conception du projet, c'est-à-dire l'analyse prospective de l'apprenant, la conception de la formation, le développement du syllabus, l'ajustement du LMS, la conception et la production du matériel d'apprentissage, y compris les ressources d'apprentissage numériques.
- Les projets peuvent être coparrainés par des tiers (par exemple, le gouvernement fédéral, les cantons, les fondations, les entreprises agissant en tant que partenaires potentiels du programme).
- La propriété intellectuelle principale du projet est détenue par l'EPFL. Si la PI est générée conjointement avec une autre institution, un accord interinstitutionnel doit être mis en place.

4. Montant de la subvention et coûts éligibles

Objet et montant de la subvention

La subvention offerte aux candidats retenus servira à couvrir la moitié des coûts globaux (50 %) de l'élaboration d'une nouvelle formation dans l'unité du/ de la responsable de la formation jusqu'au lancement réussi de la formation, avec une limite maximale décrite ci-dessous, en fonction du type de formation proposé. La subvention sera versée en plusieurs tranches en fonction du montant approuvé et de l'avancement du développement de la formation.

Type de formation	Abrév.	ECTS (standard) (1 ECTS = 30 heures de travail)	Montant maximal de la subvention
Master of Advanced Studies Master of Technology Executive Master of Technology and Business Administration	MAS MTech EMBA	>60 ECTS	220'000.- CHF
Diploma of Advanced Studies	DAS	30-59 ECTS	70'000.-
Certificate of Advanced Studies	CAS	10-29 ECTS	40'000.-
Certificate of Open Studies	COS	10-29 ECTS	40'000.-
Formation Courte	FCO	< 10 ECTS	20'000.-

Coûts éligibles

- Les coûts éligibles à une compensation par la subvention doivent avoir été planifiés avec l'unité de formation continue lors du processus d'appel à projets (voir le formulaire de modèle de budget). Tout coût ne faisant pas partie de ce processus sera examiné au cas par cas.
- Les coûts des catégories suivantes peuvent être demandés dans le cadre de la subvention de création :
 - Frais de RH pour le personnel et/ou les collaborateurs qui développent la formation.
 - Conception de la formation et prototypage.
 - Autres coûts tels que les logiciels, les ressources pédagogiques numériques et/ou l'évaluation du marché.
- Overhead : L'overhead pris par la FCUE selon le règlement de l'EPFL sont de 20% des revenus.
- Participation aux bénéficiaires : même si, selon le règlement, la FCUE reçoit 1/3 du bénéfice total pour les formations qui utilisent les ressources de la FCUE (marketing, communication, soutien logistique, etc.) les participants retenus à l'appel n'y seront pas soumis pour la première itération de leur formation.

Notes

- Le/la responsable de la formation doit être en mesure de justifier la bonne utilisation de la subvention et de donner une description narrative des ressources prévues pour chaque activité. Le financement ne peut être utilisé que pour des activités directement liées au projet et budgétisées dans le cadre de celui-ci et ne peut être utilisé à d'autres fins.
- L'utilisation d'autres fonds internes et externes est la bienvenue.
- Des plans concrets concernant la viabilité financière à long terme doivent également être fournis dans la demande en tant que produit livrable du projet
- L'argent sera transféré au fonds de l'unité de l'EPFL, où les dépenses seront enregistrées par l'administrateur de l'unité d'accueil.

- Aucun paiement ne sera effectué à des individus, ou à d'autres entités privées ou publiques.
- Un rapport financier et d'activité (y compris les extraits Infocentre) devra être soumis au plus tard trois mois après la date de début de la première cohorte de la formation.

5. Critères d'évaluation et processus de sélection de l'examen

A. Impact de la formation

- La formation proposée répond-elle à un besoin sociétal qui n'a pas été pris en compte ?
- La formation proposée répond-elle à un besoin du marché auquel il n'a pas été répondu ?
- L'impact de la formation aura-t-elle un effet positif sur :
 - Le développement durable ?
 - L'égalité, la diversité et l'inclusion ?
 - La numérisation de la société ?
- La formation proposée pourrait-elle conduire à la création d'un nouveau marché ?

B. Qualité du projet

- Clarté :
 - But et objectifs de la formation proposée
 - Public cible
 - Connaissances et compétences préalables
 - Résultats de l'apprentissage
 - Besoins budgétaires
 - Gouvernance (directeur académique, directeur de programme, comité, etc.)
- Faisabilité et longévité du projet :
 - Cohérence des objectifs des formations, des résultats d'apprentissage et de la conception du programme
 - Projections budgétaires correspondant aux réalités du marché et aux ambitions du programme
 - Soutien de la direction de l'école/du centre
 - Possibilité pour un certain nombre de directeurs académiques de l'EPFL de prendre en charge le projet.

C. Expérience de l'apprenant

- Lié à un domaine d'excellence de l'EPFL
- Équilibre entre théorie et pratique
- Interdisciplinarité
- Présence d'un laboratoire
- Diversité des outils pédagogiques
- Diversité d'origine des enseignants (départements de l'EPFL, établissements d'enseignement, implication du secteur privé, diversité des genres, etc.)

6. Sélection & décision

Un petit comité composé d'experts en la matière et de l'équipe de l'Extension School examinera chaque demande, puis soumettra une recommandation à l'AVP-PGE et à l'APV, qui décideront du financement des projets sur la base de ces recommandations.

7. Contact

Pour toute question, veuillez contacter extension.school@epfl.ch